



SSIAP 3 _ FORMATION INITIALE

Service de sécurité incendie – Assistance à personnes

Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires pour diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un IGH ou un ERP

Public et Prérequis :

- Respect des dispositions de l'article 6 et 1 de l'arrêté du 02 mai 2005
- Diplôme de niveau IV minimum (ou V.A.E.) - ou certificat de qualification SSIAP 2 en cours de validité
- Trois ans d'expérience dans la fonction de SSIAP 2
- AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité.

Aptitude et compétences :

- Conseiller le chef d'établissement
- Définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours
- Gérer le budget du service

Méthode pédagogique :

- Théorie : exposés – débats avec supports audiovisuels
- Pratique : études de cas.

Evaluation / Examen :

- Epreuve écrites (QCM et rédaction d'une notice technique de sécurité)
- Epreuve orale (interrogation sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service)
- L'examen se déroule devant un jury présidé par le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ou son

Autorisation d'exercice :

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

Centre d'examen agréé par la BSPP - N° d'agrément N°093-0042

Durée :

216 heures _ Hors examen

Nombre de stagiaires :

10 maximum

Délai d'accès :

1 à 4 semaines selon les places disponibles

Validation :

Certificat de qualification SSIAP 3 délivré par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

Dates :

Disponibles sur le site internet ou sur demande

Accessibilité :

- **Formation en inter :**

11/15 Avenue de la Résistance
93100 Montreuil



- **Formation en NTRA :**

Paris/IDF et province sur demande

Tarif : 4490€

Multi stagiaires et INTRA :

Nous consulter



FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur et rétroprojecteur - Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie - Supports de cours individualisés remis aux apprenants Désenfumage : volets de désenfumage équipé de son système de déclenchement ; clapets coupe-feu équipés
- Extincteurs (eau, poudre, Co2), RIA, Tête d'extinction automatique à eau.
- Enregistreur des évènements.
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents, Appareils émetteurs-récepteurs, modèle de points de contrôle de ronde, SSI, divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels, volet de désenfumage, un clapet coupe-feu, aire de feu
- Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement), téléphone, registre de prise en compte des évènements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses, films/vidéo
- Ouvrages J.O. ERP et IGH. Ouvrages en relation avec la matière enseignée, plusieurs jeux de plans

Contenu pédagogique détaillé :

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES	SAVOIRS	DUREE
1re Partie : LE FEU ET SES CONSEQUENCES	- le feu - comportement au feu - mise en œuvre des moyens d'extinction	12 h 00
2e Partie : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS	- matériaux de construction - études de plans - outils d'analyse	65 h 00
3e Partie : LA REGLEMENTATION INCENDIE	- organisation générale de la réglementation - classement des bâtiments - dispositions constructives et techniques - moyens de secours - visites - notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées	70 h 00
4e Partie : GESTION DES RISQUES	- analyse des risques - réalisation des travaux de sécurité - documents administratifs	23 h 00
5e Partie : conseil au chef d'établissement	- Information de la hiérarchie - Veille réglementaire	6 h 00
6e Partie : : correspondant des commissions de sécurité	- Les commissions de sécurité	6 h 00
7e Partie : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE	- organiser le service - exercer la fonction d'encadrement - notions de droit du travail - notions de droit civil et pénal	26 h 00
8e Partie : LE BUDGET DU SERVICE SECURITE	- suivi budgétaire du service - fonction achat - fonction maintenance	8 h 00

EVALUATION S.S.I.A.P. 3

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

EPREUVES	THEME	DUREE	EVALUATION	REMARQUES
Ecrite 1	QCM de 40 questions portant sur l'ensemble du programme (Possibilité de réponses à choix multiples)	40 min	Epreuve notée sur 20 Une note inférieure à 8 ne permet pas la délivrance du diplôme	Une fiche individuelle sera éditée avec les réponses du candidat. Une fiche collective reprendra l'ensemble des notes.
Ecrite 2	Elaboration d'une notice technique de sécurité lors d'un aménagement ou réaménagement de locaux portant sur un groupement d'établissements non isolés de 1re ou de 2e catégorie. Le rendu portera sur : - la présentation générale du projet - la nature des travaux - les incidences administratives et techniques vis à vis de la commission de sécurité. - Notice descriptive précisant : - l'incidence éventuelle sur le classement initial - la nature des aménagements et matériaux utilisés - les renseignements concernant les dégagements - les renseignements relatifs aux nouveaux équipements ou installations (SSI, désenfumage, compartimentage, locaux à risques ...)	2 h 30	Epreuve notée sur 20. Une note inférieure à 8 ne permet pas la délivrance du diplôme	Les dossiers d'élaboration de notice de sécurité seront proposés par le président du jury. Les copies devront faire l'objet d'une correction par le président du jury ou par un préventionniste recyclé. L'épreuve se déroulera avec documents.
Orale	Après un temps de préparation de 15 minutes, les 2 chefs de service sécurité, sous couvert du président, interrogent le candidat, à partir de thèmes portant sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service sécurité. Le président de jury peut être amené à poser une ou plusieurs questions également.	15 min	Epreuve évaluée apte/inapte	L'épreuve se déroulera avec documents. Le jury devra pouvoir apprécier la capacité du candidat à exposer de manière synthétique, à dialoguer et argumenter à partir de ses connaissances personnelles et de tout texte ou document
Remarques	Les examinateurs de l'épreuve orale seront deux chefs de service de sécurité en fonction. Le président du jury pourra soit confier la correction des copies du rapport à un préventionniste recyclé ou les corriger pendant le déroulement de l'épreuve orale. Chaque candidat réalisera l'ensemble des épreuves quelles que soient les notes obtenues Le président du jury pourra désigner une personne chargée de surveiller les épreuves écrites. Seuls 12 candidats pourront se présenter à un même examen. L'inaptitude devra faire l'objet d'une rédaction écrite du motif sur la fiche individuelle d'évaluation.			
Certification	L'épreuve orale doit conclure l'examen. Le QCM et l'élaboration de la notice technique de sécurité peuvent se dérouler dans n'importe quel ordre. Pour les épreuves écrites, la moyenne inférieure à 12 entraîne l'ajournement du candidat. Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice d'une note supérieure ou égale à 8. Le candidat conserve pendant un an après la date de l'examen initial le bénéfice de l'aptitude à l'épreuve orale. Le candidat peut pendant cette période repasser la ou les épreuves sans suivre de nouveau la formation. Dans ce cas, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10, et la moyenne des notes obtenues doit être supérieure ou égale à 12. Après cette période le candidat doit suivre une formation complète avant de se représenter à un examen.			

1re Partie : LE FEU ET SES CONSEQUENCES

12 h 00

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

SEQUENCE 1	LE FEU	4 h 00
Thème	Éclosion et développement du feu	
Contenu	Théorie du feu (tétraèdre, classes de feux, les causes) Définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques La fumée et ses dangers Propagation du feu : conduction, convection, rayonnement, projection Conduite à tenir face à un local enfumé sans mise en danger pour l'intervenant	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Film vidéo sur l'évolution d'un feu dans une pièce Film vidéo sur un sinistre réel Ouvrages : "Physique du feu pour l'ingénieur" (Ed. CSTB), "Fire protection handbook" "National Fire Protection Association", "pratique de sécurité incendie"	

SEQUENCE 2	COMPORTEMENT AU FEU	4 h 00
Thème	Réaction et résistance au feu	
Contenu	La résistance au feu des éléments de construction La réaction au feu des matériaux d'aménagement Les critères de classement de ces comportements	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Arrêtés : - relatif à la réaction au feu des produits de la construction : transposition "Euroclasses" - relatif à la performance au feu des toitures et couvertures exposées à un feu extérieur - relatif à la réaction au feu des produits, éléments de construction et d'ouvrages	

SEQUENCE 3	MISE EN ŒUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION	4 h 00
Thème	Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie	
Contenu	Méthode d'extinction d'un début d'incendie Protection individuelle	0 h 30
Matériels et documentation recommandés	Extincteurs Robinet d'incendie armé	
Application	Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen - d'un extincteur adapté au risque - d'un RIA	3 h 30
Remarque	Chaque stagiaire devra avoir manipulé des extincteurs, en situation réelle, à plusieurs reprises et avoir mis en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes	

2e Partie : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS	65 h 00
---	---------

SEQUENCE 1	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	4 h 00
Thème	Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment	
Contenu	Les différents matériaux de construction Les éléments de construction : La typologie et le vocabulaire architectural	4 h 00
Matériels et documentation recommandés	Ouvrage "Traité de physique du bâtiment" (éd. CSTB) ; Ouvrages : "Les éléments des projets de construction" (éd. DUNOD), "Vocabulaire illustré de la construction" (éd. Le moniteur) Dictionnaire du bâtiment : DICOBAT (éd. ARCATURE) diaporama, photos ou vidéo d'un chantier de construction	

SEQUENCE 2	ETUDES DE PLANS	22 h 00
------------	-----------------	---------

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

Thème	Savoir se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie	
Contenu	Les différents plans La notion de volumes Connaître et utiliser les échelles de représentation des plans La représentation graphique d'un plan d'architecte Concordance entre plan/coupe/façade Savoir se déplacer dans un niveau et entre les niveaux Nature des plans figurant dans un dossier	6 h 00
Matériels et documentation recommandés	Ouvrages : "les éléments des projets de construction" (éd. DUNOD) Croquis et plans	
Application	Exercices de lecture de plans, de descriptions du projet et recherches d'anomalies.	16 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un maître d'œuvre	

SEQUENCE 3	OUTILS D'ANALYSE	39 h 00
Thème	Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant	
Contenu	Le CL.I.C.D.V.C.R.E.M. La notice technique de sécurité : - présentation générale du projet - consistance des travaux - incidence éventuelle sur le classement initial La notice descriptive proprement dite comportant : - nature des aménagements et matériaux utilisés - renseignements concernant les dégagements - renseignements relatifs aux nouveaux équipements (chauffage, cuisine, locaux à risques, etc.) - renseignements relatifs aux installations de secours (SSI, désenfumage, compartimentage, moyens de secours ou d'extinction.) La notice technique d'accessibilité	7 h 00
Matériels et documentation recommandés	Les règlements de sécurité ; Plans.	
Application	Exercice de détermination des contraintes réglementaires Rédaction de notice de sécurité d'un projet d'aménagement ou de réaménagement d'un établissement	32 h 00

3e Partie: LA REGLEMENTATION INCENDIE	70 h 00
---------------------------------------	---------

SEQUENCE 1	Organisation générale de la réglementation	4 h 00
Thème	Expliquer la hiérarchie des normes	
Contenu	Contenu général des textes Hiérarchie des textes Présentation des liaisons entre les différents textes	4 h 00
Matériels et documentations	Code de l'urbanisme, les différentes sections ; Code de la construction et de l'habitation, les différentes sections ; (chapitre : protection contre l'incendie et la panique dans les ERP et IGH) Code du travail (chapitre incendie) Code de l'environnement Règlement de sécurité dans les ERP : - dispositions générales - dispositions particulières et spéciales - établissements du 2e groupe - établissements spéciaux Instructions techniques Règlement de sécurité dans les IGH et instructions techniques Réglementation incendie dans les bâtiments d'habitation Normes	

SEQUENCE 2	Classement des bâtiments	9 h 00
------------	--------------------------	--------

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

Thème	Classement d'un établissement en fonction de la réglementation	
Contenu	Classement d'un ERP ; les groupements d'établissements Classement d'un IGH Classement d'un bâtiment d'habitation Classement d'une installation soumise au code de l'environnement	3 h 00
Matériels et documentations	Les différents textes applicables	
Application	Exercices de classement d'ERP, d'IGH ; La recherche dans la nomenclature.	6 h 00
Remarque	Le calcul de l'effectif permettant le classement devra être réalisé	

SEQUENCE 3	Dispositions constructives et techniques		32 h 00
Thème	Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments		
Contenu	Les dispositions applicables aux ERP, aux IGH et au code du travail : - implantation (accessibilité des secours et isolement par rapport au tiers) ; - construction (distribution intérieure, stabilité au feu et isolement interne des locaux) ; - dégagement (principe, calcul, particularités) ; - désenfumage (objectifs, obligations, principes) ; - installations techniques (les interdictions, limitations, les organes de sécurité) ; - les limitations calorifiques imposées à l'exploitant ; - les contrôles réglementaires.	24 h 00	
Matériels et documentations recommandés	Les différents textes applicables		
Application	Exercices de détermination des obligations en matière d'implantation, de construction et de calcul de dégagements.	8 h 00	
Remarque	Le contenu de la séquence devra être transversal, par chapitre, aux différentes réglementations. Le calcul des surfaces utiles de désenfumage ne doit pas être abordé.		

SEQUENCE 4	moyens de secours		12 h 00
Thème	Appliquer les obligations réglementaires en matière de moyens de secours et plus particulièrement en matière de système de sécurité incendie		
Contenu	Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications) ; Moyens d'alerte des secours ; Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours ; Connaître et savoir exploiter un système de sécurité incendie (typologie, composition, fonctionnement, entretien et vérifications), l'utilisation en mode dégradé.	2 h 00 1 h 00 6 h 00	
Matériels et documentations recommandés	Les différents textes applicables SSI de catégorie A		
Application	Gestion d'une alarme	3 h 00	

SEQUENCE 5	VISITES		10 h 00
Thème	Dispositions constructives, techniques et identification des installations de sécurité		
Contenu	Fonctionnement du service de sécurité d'un site Fonctionnement, in situ, des différents éléments techniques de sécurité Organisation d'un PC de sécurité Fondamentaux des dispositions constructives	1 h 00	
Matériels et documentation recommandés	Etablissements Moyens informatiques		

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

Application	Visite d'au moins deux établissements recevant du public du 1er groupe d'activités différentes, au moins un de 1re catégorie et un disposant d'un SSI de catégorie A Visite d'un immeuble de grande hauteur	6 h 00 3 h 00
-------------	--	------------------

SEQUENCE 6	NOTIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES	3 h 00
Thème	Appliquer les obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application	
Contenu	Les dispositions réglementaires : - les commissions accessibilité - les exigences réglementaires générales - les exigences dimensionnelles et qualitatives - autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) - visite, réception par commission d'accessibilité	2 h 00
Matériels et documentation recommandés	Compte rendu de chantier Moyens informatiques	
Application	Etude de cas notamment lors de réhabilitation de bâtiment	1 h 00

4e Partie : GESTION DES RISQUES	23 h 00
---------------------------------	---------

SEQUENCE 1	ANALYSE DES RISQUES	12 h 00
Thème	Etre capable d'identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels	
Contenu	Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens) Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs Le document technique amiante (DTA) Le plan de prévention Evaluation des risques de travaux par points chauds Etude des documents et projets Comprendre un rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) réalisé par une personne ou un organisme agréé	8 h 00
Matériels et documentations recommandés	Textes réglementaires (article R123-43) Décret du 20 février 1992 relatif au plan de prévention Décret du 5 novembre 2001 relatif au document unique Arrêté du 22 août 2002 relatif au Document Technique Amiante	
Application	Etude d'un cas pratique	4 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur Sécurité Protection Santé ou par un responsable de service sécurité en entreprise et justifiant d'une expérience minimale de 5 ans dans les domaines souhaités.	

SEQUENCE 2	REALISATION DES TRAVAUX DE SECURITE	4 h 00
Thème	Etre capable d'assurer le suivi et le bon achèvement des travaux	
Contenu	Organisation de réunions préliminaires Rédaction d'un plan directeur (contraintes - délais...) Participer aux réunions de chantier (suivi des prescriptions - respect planning) Procès verbal de réception des travaux et livraison des locaux Prévoir la réception par la commission de sécurité compétente	4 h 00
Matériels et documentations recommandés	Modèle de plan directeur, compte-rendu de chantier, etc...	
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un chef de service sécurité incendie	

SEQUENCE 3	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	7 h 00
------------	--------------------------	--------

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

Thème	Connaître et mettre à jour les documents administratifs	
Contenu	Les obligations en matière d'affichage Elaboration des cahiers de consignes Le permis de feu (GN 13) Suivi et planification des contrôles réglementaires Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)	3 h 00
Matériels et documentations recommandés	Arrêté du 4/11/1993 relatif à l'affichage des panneaux et signaux de sécurité	
Application	Analyse critique de documents existants Elaboration de consignes Rédaction d'un plan de prévention	4 h 00
Remarque	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un Chef de service sécurité incendie	

5e Partie: conseil au chef d'établissement	6 h 00
--	--------

SEQUENCE 1	information de la hiérarchie	4 h 00
Thème	Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport.	
Contenu	But des rapports (définition, importance et nécessité, différentes parties et plan) Présentation des rapports (le style et la forme) Contenu et forme du compte rendu.	1 h 00
Matériels et documentations recommandés	Bureautique	
Application	Exercice d'application de compte rendu écrit, oral et rédaction d'un rapport d'incident.	3 h 00

SEQUENCE 2	VEILLE RÉGLEMENTAIRE	2 h 00
Thème	Savoir actualiser ses connaissances des textes applicables	
Contenu	Connaissance des différents supports de mise à jour. Archivage de documents.	1 h 00
Matériels et documentations recommandés	Bibliographie présente sur le marché (non limitative) : JO Revue spécialisées	
Application	Travail de recherche	1 h 00

6e Partie: correspondant des commissions de sécurité	6 h 00
--	--------

SEQUENCE 1	COMMISSIONS DE SÉCURITÉ	6 h 00
Thème	Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles.	
Contenu	Composition des commissions de sécurité ; Rôle des commissions de sécurité ; Missions des commissions de sécurité ; Documents à transmettre (notice de sécurité,..) ou à tenir à disposition (registre de sécurité);	4 h 00
Matériels et documentations recommandés	Décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié et circulaire du 22 juin 1995 ERP : - Code de la construction et de l'habitation - Arrêté du 25 juin 1980 (GN 6; GE 2, 3) - Dispositions particulières - Dispositions réglementaires lors de la réalisation de certains travaux - (R123-22, GN 6, GN 13) - IGH: CCH - Arrêté du 18 octobre 1977	

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

	Liste des organismes agréés par le ministère de l'intérieur en contrôle technique ERP - IGH	
Application	Exercice de préparation de l'accueil et de la visite des membres de la commission de sécurité (mise en situation)	2 h 00
7e Partie : LE MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE		26 h 00
SEQUENCE 1	Organiser le service	8 h 00
Thème	Gestion du personnel et des moyens du service	
Contenu	<p>Organisation du service</p> <ul style="list-style-type: none"> - service intégré, externalisé, mixte - notions de personnels prestataires, de personnels intérimaires - notions de délit de marchandage. <p>Recrutement</p> <p>Déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le profil professionnel - les qualités humaines nécessaires - le niveau des connaissances professionnelles indispensables requises. <p>Missions</p> <ul style="list-style-type: none"> - conformément à l'article MS 46 et au présent arrêté - conformément à l'article GH 62. <p>Equipements</p> <ul style="list-style-type: none"> - les moyens de communication - les rondiers (les horodateurs) - les équipements individuels (lampe torche, carnet, stylos, EPI) - le matériel informatique - la tenue vestimentaire - le matériel de secours à victimes et d'assistance à personnes - etc. <p>Organiser les rondes</p> <ul style="list-style-type: none"> - la ronde d'ouverture et de fermeture - les rondes à horaires fixes, aléatoires - les rondes horodatées et à itinéraire programmé. <p>Documents du service</p> <ul style="list-style-type: none"> - le règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité - les documents de fonctionnement : - les tableaux et plannings - la main courante - le recueil des procédures, des consignes - le classeur des rapports de rondes et d'intervention - les inventaires des matériels équipements - le plan d'archivage - les plans de l'établissement - classeur contenant les qualifications et aptitude médicale des personnels. <p>Définir la composition du service de sécurité, en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des obligations réglementaires - des horaires d'ouverture au public - du type de service adopté - définir le temps légal de travail pour un agent - congés payés - repos hebdomadaire - coefficients d'entreprise (congés exceptionnels, maladie) - définir le nombre d'agents - définir la disponibilité - gestion des absences imprévues 	6 h 00
Contenu	<p>Contrôles</p> <p>Les résultats au regard des objectifs</p> <p>L'élaboration, la passation et le respect des consignes</p> <p>Le comportement du groupe</p> <p>Les ambitions du groupe</p> <p>Le réalisme du calendrier, des plannings</p> <p>Procédures et les consignes</p>	
Matériels et documentations recommandés	Matériels informatiques Logiciels adaptés	
Application	Établir une note écrite sur les principes d'organisation d'une équipe de sécurité	2 h 00

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL

CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

SEQUENCE 2	Exercer la fonction d'encadrement	8 h 00
Thème	L'autorité dynamique	
Contenu	Assumer les différentes fonctions de l'autorité ; - Organiser et promouvoir l'évolution du service et des personnels (formation continue, évolution de carrière, acquisition de compétences nouvelles ...) - Acquérir de la prestance - Connaître sa hiérarchie et ses collaborateurs - Susciter la confiance - Donner des directives et des ordres - Adapter son style d'autorité aux situations - Conduire un entretien hiérarchique - Organiser une réunion - Communication de crise	4 h 00
Application	Formuler un ordre opérationnel Conduire un entretien hiérarchique Organiser une réunion Communication de crise.	4 h 00

SEQUENCE 3	Notions de droit du travail	6 h 00
Thème	Le code du travail	
Contenu	Les différents contrats de travail L'accident du travail L'accident du trajet Les maladies professionnelles La déclaration d'accident du travail 60 -3682 L'attestation de salaire 60 - 3951 La feuille d'accident du travail 11383 -01 L'analyse de l'accident : "élaborer un arbre des causes" Le CHSCT Les institutions représentatives du personnel : - Les délégués du personnel - Les délégués syndicaux La procédure de licenciement : - L'entretien préalable - Le préavis Les négociations Le conseil des prud'hommes: - Sa composition ; - Ses missions Les conventions collectives de branche	4 h 00
Matériels et documentations recommandés	Le code du travail Le code de la sécurité sociale Les conventions collectives de branche	
Application	Se repérer dans le code du travail que ce soit dans la partie législative ou la partie réglementaire Renseigner le personnel sur les conventions collectives Méthode didactique suivie d'exercices d'application simples	2 h 00
Remarque	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.	

SEQUENCE 4	Notions de droit CIVIL ET PENAL	4 h 00
Thème	Les Codes Civil et Pénal	
Contenu	La délégation de pouvoir et la délégation de signature La responsabilité civile et la responsabilité pénale Le délit de mise en danger d'autrui	4 h 00
Remarque	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique.	

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A

8e Partie : LE BUDGET DU SERVICE SECURITE	8 h 00
---	--------

SEQUENCE 1	SUIVI BUDGETAIRE DU SERVICE	3 h 00
Thème	Réalisation des budgets	
Contenu	Budget prévisionnel Budget d'exécution Plan du budget Suivi des dépenses	2 h 00
Matériels et documentations recommandés	Matériels informatiques Présentation d'un budget de fonctionnement Logiciel adapté à la création d'un budget	
Application	Elaboration d'un budget de fonctionnement chiffré	1 h 00

SEQUENCE 2	FONCTION ACHAT	3 h 00
Thème	Savoir procéder à des achats courants Procéder à la passation de marchés	
Contenu	Forme et documents : Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres	2 h 00
Application	Elaboration d'un cahier de clauses techniques particulières	1 h 00

SEQUENCE 3	FONCTION MAINTENANCE	2 h 00
Thème	Les contrats de maintenance des installations de sécurité	
Contenu	Contextes des obligations réglementaires Aspects juridiques : Les contrats avec obligation de moyens Les contrats avec obligation de résultat Différents types de contrats : Le contrat de types "prédictifs" Le contrat de types "préventifs" Le contrat de types "correctifs" ou "curatifs" Normalisation	1 h 30
Application	Analyse critique et appréciation d'un rapport "coût-efficacité-service" d'un contrat	0 h 30

Référent pédagogique :

Monsieur YOMTOB Grégory

FCS FORMATION

11/15 Avenue de la Résistance 93100 MONTREUIL
CENTRE COMMERCIAL CROIX DE CHAUX

✉ : contact@fcs-formation.fr - @ : www.fcs-formation.fr - ☎ : 01 48 58 54 38

Siret : 82524608500047 / N° de déclaration d'activité : 11930754793

SARL au capital de 50 000 € - Code NAF 8559A